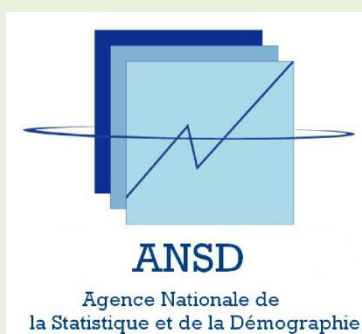




République du Sénégal
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan



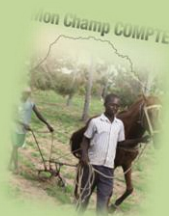
Agence Nationale de la Statistique
et de la Démographie



RAPPORT DEFINITIF

RGPHAE 2013

Recensement Général de la Population et de l'Habitat,
de l'Agriculture et de l'Elevage



RGPHAE

Septembre 2014



Tout le monde
compte !

Chapitre III : ALPHABETISATION, SCOLARISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Résumé

Les résultats du RGPHAE révèlent que près d'un Sénégalais sur deux âgés d'au moins dix ans (45,4%) sait lire et écrire dans une langue quelconque (53,7% chez les hommes contre 37,7% chez les femmes).

En matière d'éducation, le Recensement évalue à 2 852 983 apprenants au Sénégal. Ils sont répartis ainsi qu'il suit :

- 170 351 (6,0%) au préscolaire ;
- 1 521 572 (53,3%) au primaire ;
- 701 577 (24,6%) au moyen ;
- 321 799 (11,3%) au secondaire et
- 137 684 (4,8%) au supérieur.

Le milieu urbain concentre plus de 57,3% de l'effectif total des apprenants.

En matière de formation professionnelle, la répartition des individus âgés d'au moins 6 ans indique que neuf individus sur dix n'ont pas reçu de formation (89,5%). Les femmes (92,5%) sont globalement plus défavorisées que les hommes (86,3%).

Introduction

Considérée comme un facteur de développement humain de par sa contribution à l'acquisition de connaissances utiles et l'aide à l'insertion et à la participation active dans l'espace sociétal qu'elle apporte, l'éducation est reconnue comme un droit pour tous. Ce qui a conduit la communauté internationale, en 2000, à s'engager pour l'atteinte d'un objectif d'éducation primaire pour tous à l'horizon 2015, mais aussi l'atteinte de l'objectif d'amélioration de 50% de la population de 15 ans ou plus sachant lire et écrire à travers le volet « Alphabétisation ».

Des évaluations, à travers des enquêtes et études, sont régulièrement faites pour apprécier les avancées opérées dans ces domaines. Le RGPHAE a réservé une partie à ce volet en incluant des questions relatives, d'une part, à la capacité des individus à lire et à écrire dans une langue quelconque et d'autre part, à la fréquentation scolaire.

A une année de l'échéance de 2015, les résultats du RGPHAE peuvent servir à renseigner les différents indicateurs. Le chapitre comporte trois sections. La première qui traite de l'alphabétisation examine la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque. La deuxième section aborde la scolarisation qui concerne les apprenants en cours de formation. La section dresse la situation dans les différents cycles de l'éducation que sont le préscolaire, l'élémentaire, le moyen, le secondaire et le supérieur.

L'analyse par rapport à la formation professionnelle est traitée à la troisième et dernière section en sus du niveau d'instruction de l'ensemble de la population résidente de trois ans ou plus.

III.1. CONCEPTS, EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

Le lancement de l'éducation pour tous en 2000 a engendré au Sénégal un processus continu d'amélioration du système éducatif. Etant un des principaux investissements en capital humain, l'éducation constitue l'une des priorités pour l'Etat du Sénégal absorbant ainsi 40% du budget national. S'inscrivant dans cette logique le recensement de la population du Sénégal de 2013 s'est penché sur cette thématique à travers des questions sur la fréquentation scolaire, le niveau d'instruction, l'alphabétisation et la formation professionnelle.

Ainsi dans cette partie, il sera question de définir les concepts utilisés et de faire l'évaluation des données.

III.1.1. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

Dans la collecte des données sur l'éducation, l'alphabétisation, le niveau d'instruction et la formation professionnelle, un certain nombre de concepts a été utilisé. Ainsi, le but de cette partie est de les définir.

✓ *Aptitude à lire et à écrire dans une langue*

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958).

L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

✓ *Fréquentation scolaire*

Elle indique, d'après Statistique Canada, si oui ou non une personne a fréquenté, à plein temps ou à temps partiel, un établissement ou un programme d'enseignement reconnu pendant l'ensemble ou une partie d'une période de référence donnée. Cette définition est confortée par celle des Nations Unies qui conçoit la fréquentation scolaire comme «le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

Deux indicateurs standards sont généralement calculés pour déterminer le degré de scolarisation : il s'agit du taux brut de scolarisation (TBS) et du taux net de scolarisation (TNS). Ces derniers sont le plus souvent déterminés par niveau d'étude ou cycle d'enseignement.

Le TBS est le rapport entre le nombre d'élèves inscrits à un cycle et la population scolarisable pour ce cycle. La tranche de la population scolarisable pour un cycle donné peut varier d'un pays à l'autre. Quant au TNS, il garde le même dénominateur que le TBS, mais ne retient que ceux qui sont dans la tranche d'âge pour ce qui est son numérateur.

✓ **Niveau d'instruction**

Il fait référence au nombre d'années d'étude accomplies ou au degré atteint. D'après la définition de l'UNESCO, « le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'étude accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation d'adultes de son État ou d'un autre État » (UNESCO, 1979).

✓ **La formation professionnelle**

C'est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et le savoir faire (compétences et expérience) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Elle peut être formelle comme non formelle.

III.1.2. EVALUATION DES DONNEES

L'évaluation de la qualité des données est une étape très importante, car elle permet d'apprécier la qualité des informations qui sont contenues dans la base de données du Recensement, afin de garantir la fiabilité des résultats qui en découlent et de déterminer si les différentes catégories d'erreurs observées sont contenues dans les limites raisonnables. Cette évaluation porte d'une part, sur l'examen des taux de couverture (pourcentage des réponses donnant la totalité de l'information attendue) à savoir l'évaluation interne et d'autre part, sur la comparaison des données du Recensement avec celles d'autres enquêtes : l'évaluation externe.

✓ **Evaluation interne**

Des taux de réponses élevés ou importants contribuent à la fiabilité de toute étude. Par conséquent, il est nécessaire d'avoir des taux de non réponse nuls ou faibles pour la validité des données. Ainsi, l'évaluation interne des données sur l'éducation se fera sur la base des taux de non réponse.

Le tableau 3.1 présente l'effectif et la proportion des non réponses au niveau des variables liées à l'éducation. Ce dernier, étant une opération de collecte d'envergure nationale, des personnes éligibles à certaines questions peuvent refuser de répondre ou que l'enquêteur oublie de poser certaines questions, d'où la pertinence de déterminer le niveau de non réponse. Celui-ci paraît acceptable, puisque le taux de non réponse des variables n'atteint pas le seuil de 5% (seuil en général au-delà duquel les non réponses posent problème).

Tableau 3.1. : Effectifs et proportions de non réponses des variables utilisées

Variables	Réponses non déclarées	
	Effectifs	Proportions (%)
Région de résidence 2013	0	0,0
Milieu de résidence 2013	0	0,0
Age 2013	0	0,0
Sexe 2013	0	0,0
Aptitude à lire et à écrire en une langue	218557	2,0
Fréquentation scolaire	0	0,0
Niveau d'instruction	0	0,0
Formation professionnelle	218557	2,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

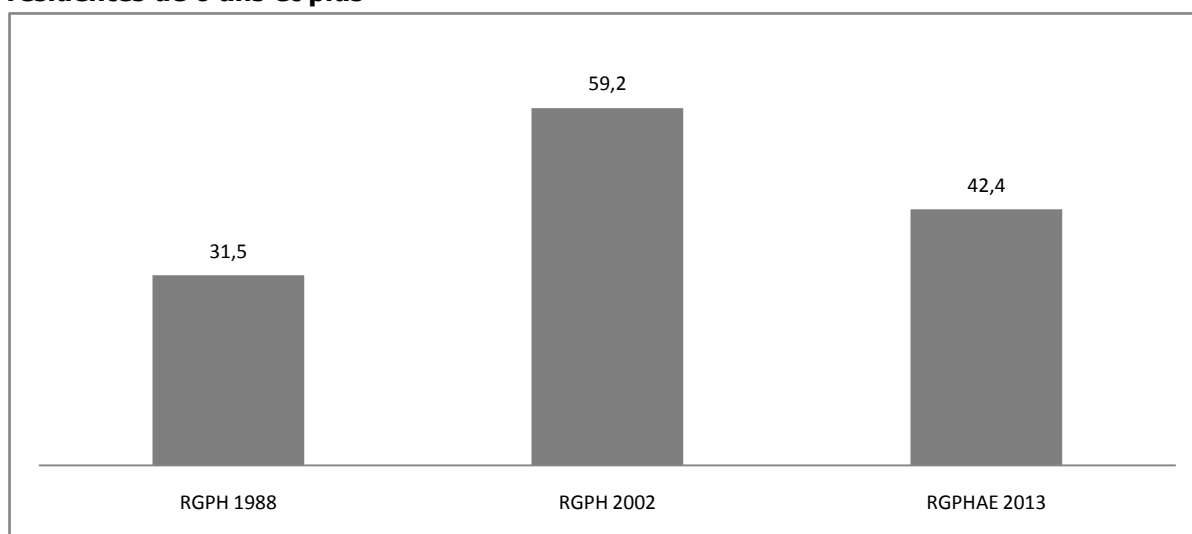
✓ **Evaluation externe**

L'évaluation externe consistera à la comparaison des données du Recensement avec les statistiques des autres enquêtes pour vérifier la vraisemblance des résultats.

✓ **Alphabétisation**

Le graphique 3.1 présente les taux d'alphabétisation de la population résidente de 6 ans et plus au Sénégal selon les trois derniers recensements. Ce graphique met en avant une baisse entre 2002 et 2013 après la situation. Cette situation est en phase avec le taux de 57% (paru en juillet 2013 dans la note technique de la Direction de l'Alphabétisation et des Langues Nationales).

Graphique 3.1. : Évolution intercensitaire des taux d'alphabétisation des personnes résidentes de 6 ans et plus



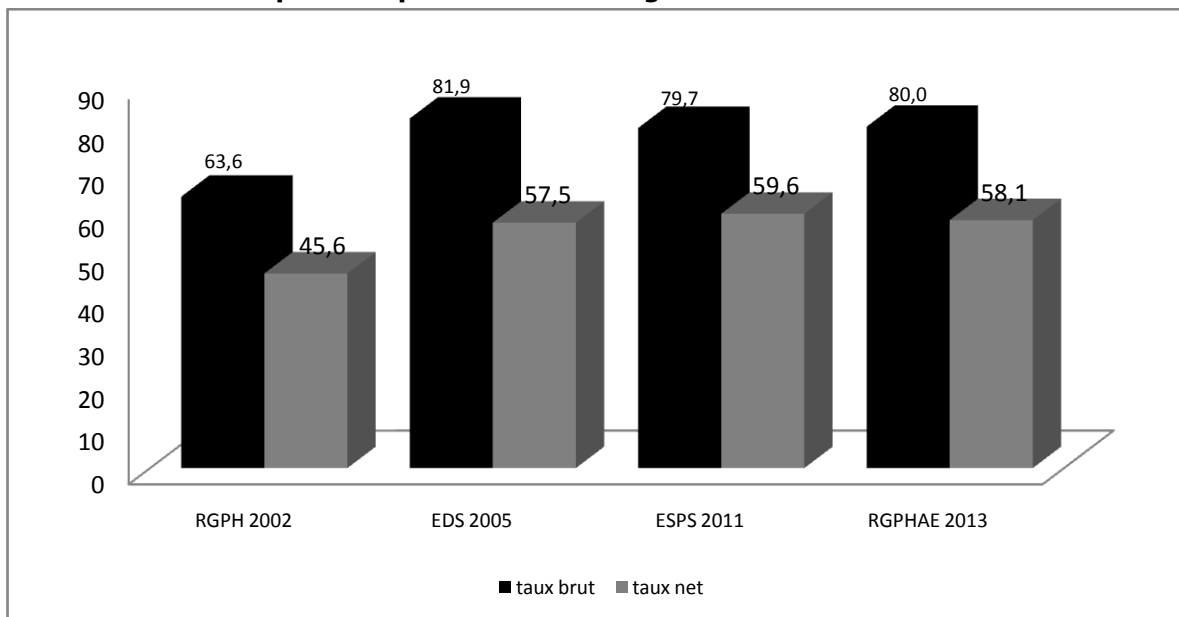
Source : ANSD. RGPHAE 2013

✓ *Scolarisation*

L'évaluation externe se fait d'une part par une comparaison des taux du recensement à ceux des enquêtes antérieures et d'autre part par une comparaison aux sources administratives.

Concernant les enquêtes antérieures, le graphique 3.2 qui présente les taux bruts et nets de scolarisation au primaire du RGPH de 2002 au RGPHAE de 2013 en passant par l'EDS de 2005 et l'ESPS de 2011, met en exergue une allure croissante au niveau des taux nets de 2002 à 2011, avec une légère baisse notée entre 2011 et 2013. S'agissant du taux brut, la tendance est croissante de 2002 à 2013, malgré la légère baisse notée entre le taux de l'EDS 2005 et celui de l'ESPS 2011. L'examen de ces taux prouve que les résultats des taux bruts et nets de scolarisation au primaire du recensement de 2013 sont corrects, puisque ceux-ci suivent la même tendance.

Graphique 3.2. : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au primaire selon les recensements et enquêtes depuis 2002 au Sénégal



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Concernant les données administratives, le tableau 3.2 présente l'effectif par classe des élèves inscrits dans les cycles préscolaire et primaire par sexe selon les deux sources de données que sont l'annuaire statistique du Ministère de l'éducation Nationale et le RGPHAE. L'effectif des inscrits à toutes les classes, à l'exception du cours préparatoire (CP), est plus important au niveau des statistiques scolaires qu'au niveau des données du Recensement. Cette situation peut s'expliquer par le fait que le Recensement ne prend en compte que les personnes qui fréquentent l'école au

moment de l'opération de collecte. Par conséquent, les abandons et les personnes décédées (figurant dans la liste des inscriptions scolaires) ne sont pas pris en compte dans les effectifs scolaires recensés.

Toutefois, les statistiques scolaires (1 991 063) et les données du Recensement (1 691 924) se rapprochent sensiblement.

Tableau 3.2. : Répartition des effectifs d'élèves par classe d'études selon le sexe, pour le Recensement de 2013 et pour les statistiques scolaires de 2012/2013

NIVEAU D'INSTRUCTION	Annuaire statistique 2012-2013			Recensement de 2013		
	FILLES	GARCONS	ENSEMBLE	FILLES	GARCONS	ENSEMBLE
Petite section	38 294	35 278	73 572	35 102	32 933	68 035
Moyenne section	29 938	27 497	57 435	26 229	25 244	51 473
Grande section	28 808	26 078	54 886	25 932	24 912	50 843
Cours d'initiation (CI)	162 010	152 909	314 919	152 212	149 491	301 703
Cours préparatoire (CP)	147 238	139 433	286 671	161 582	157 710	319 292
Cours élémentaire 1ère année (CE1)	197 044	187 735	384 779	124 508	121 115	245 623
Cours élémentaire 2ème année (CE2)	132 511	123 336	255 847	115 100	111 795	226 895
Cours moyen 1ère année (CM1)	110 257	101 245	211502	106 756	103 248	210 004
Cours moyen 2ère année (CM2)	180 149	171 303	351452	111 644	106 411	218 056

Source : ANNUAIRE SCOLAIRE STATISTIQUE/ANSD. RGPHAE-2013

III.2. STATUT DE L'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION

L'alphabétisation est une étape cruciale pour l'acquisition de compétences de base nécessaires pour faire face aux nombreux défis auxquels enfants, jeunes et adultes seront confrontés tout au long de leur vie. Pour de nombreux jeunes défavorisés et adultes, l'éducation non-formelle est une des principales voies de l'apprentissage. L'éducation non-formelle s'efforce de toucher les populations en tenant compte de leur propre contexte et de préférence en utilisant leur propre langue.

L'alphabétisation est définie dans le Recensement comme le fait pour une personne âgée de 6 ans et plus de savoir lire et écrire dans une langue quelconque. Bien que souvent mesurée auprès des 15 ans et plus, certains organismes tels que l'UNESCO publient de plus en plus des statistiques sur l'alphabétisation auprès de la population de 10 ans, ce qui justifie le choix fait sur cette tranche d'âge pour la suite de la section.

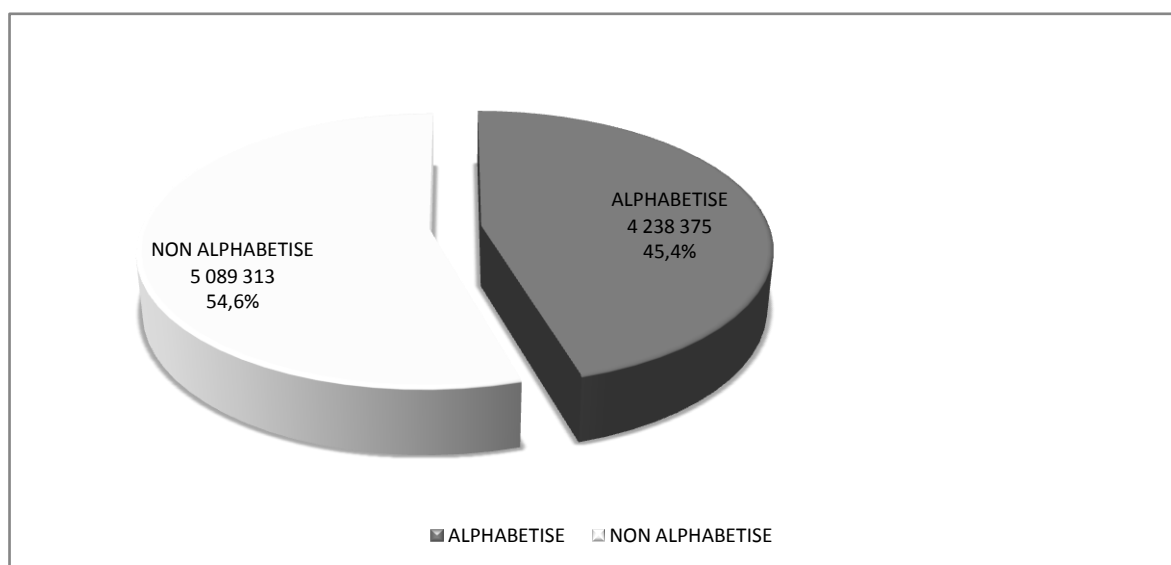
III.2.1. NIVEAU D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 10 ANS ET PLUS

Le niveau d'alphabétisation de la population est un des indicateurs d'appréciation du capital humain chez les adultes. Il est appréhendé à l'aide du taux d'alphabétisation. Elle est un instrument d'appui à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et de l'autonomisation des populations. En effet, le taux d'alphabétisation constitue un des indicateurs clés des Objectifs du Millénaire pour le Développement. L'objectif 4 de Dakar⁴ des OMD est d'améliorer le niveau d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015. Il traduit la capacité des personnes âgées de 15 ans et plus à lire et à écrire au moins dans une langue donnée et à communiquer et s'informer. Mais les résultats analysés dans ce présent rapport portent sur la population âgée de 10 ans et plus, bien que les tranches d'âge 6 ans et plus et 15 ans et plus aient été prises en compte dans les analyses comparatives avec les autres recensements et enquêtes.

Cependant, l'alphabétisation bénéficie d'une moindre attention par rapport aux années précédentes où des campagnes d'alphabétisation étaient menées. En effet, le taux d'analphabétisme demeure encore élevé (54,6%), malgré des progrès réalisés ces deux dernières décennies dans ce domaine au Sénégal.

Les personnes âgées de 10 ans et plus ayant répondu aux questions sur l'alphabétisation sont estimées à environ 9 327 688 individus. Parmi elles, 4 238 375 sont alphabétisées, soit un taux d'alphabétisation de 45,4%. Les analphabètes ou personnes qui ne savent lire ou écrire dans aucune langue, y compris les langues nationales, sont estimés à 5 089 313.

Graphique 3.3. : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus



⁴ UNESCO. Initiative pour l'alphabétisation : Savoir pour pouvoir. 2006-2015.

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Ce taux d'alphabétisation, analysé de manière globale, cache des disparités significatives selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence.

✓ **Niveau d'alphabétisation de la population par sexe et par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence**

Selon la classe d'âge, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les personnes les plus jeunes de 10-14 ans et 15-19 ans (respectivement 58,1% et 64,1%), aussi bien chez les hommes (respectivement 58,1% et 64,8%) que chez les femmes (respectivement 58,2% et 57,6%). Le taux d'alphabétisation décroît avec l'âge et est plus faible chez les personnes âgées, notamment chez les femmes de plus de 70 ans. Alors que pour les hommes de plus de 70 ans, le taux d'alphabétisation varie entre 35,4% et 28,1%. Néanmoins, ce taux est plus élevé chez les hommes de 15-19 ans. A partir de 80 ans, seule une personne sur cinq est alphabétisée.

Tableau 3.3. : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par groupe d'âges quinquennaux selon le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés
10-14	41,9	58,1	41,8	58,2	41,9	58,1
15-19	35,2	64,8	42,4	57,6	38,9	61,1
20-24	43,3	56,7	56,5	43,5	50,2	49,8
25-29	48,8	51,2	66,5	33,5	58,2	41,8
30-34	51,0	49,0	70,7	29,3	61,3	38,7
35-39	48,8	51,2	71,5	28,5	60,6	39,4
40-44	50,4	49,6	75,8	24,2	63,8	36,2
45-49	50,6	49,4	77,1	22,9	64,6	35,4
50-54	52,8	47,2	80,1	19,9	67,1	32,9
55-59	49,2	50,8	78,0	22,0	63,5	36,5
60-64	53,7	46,3	85,0	15,0	69,6	30,4
65-69	57,1	42,9	88,9	11,1	73,0	27,0
70-74	64,6	35,4	94,2	5,8	80,3	19,7
75-79	64,9	35,1	94,5	5,5	79,7	20,3
80-84	68,8	31,2	95,8	4,2	83,4	16,6
85-89	68,0	32,0	95,6	4,4	81,8	18,2
90-94	71,9	28,1	96,7	3,3	86,1	13,9
95+	71,4	28,6	95,4	4,6	86,2	13,8
Total	46,3	53,7	62,3	37,7	54,6	45,4

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Inégalement repartis selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence, la grande majorité des analphabètes est constituée de femmes (59,0%) et de ruraux (62,7%).

Le taux d’alphabétisation est plus élevé en milieu urbain où on enregistre 57,9% contre 33,8% en milieu rural. Pour toutes tranches d’âges confondues et quel que soit le milieu de résidence, les hommes sont plus alphabétisés que les femmes : 65,6% des hommes contre seulement 50,5% des femmes en milieu urbain et 42,3% des hommes contre 25,9% des femmes en milieu rural. Cependant, pour la tranche d’âge 10-14 ans, on enregistre un taux d’alphabétisation légèrement plus élevé pour les femmes en milieu urbain : 70,3% pour les femmes contre 69,7% pour les hommes en milieu urbain. La même situation est observée tant en milieux urbain que rural dans chaque région. Ces écarts sont encore plus importants chez les personnes du troisième âge (ainés) selon que l’on soit en milieux urbain ou rural.

Tableau 3.4. : Niveau d’alphabétisation de la population par groupes d’âges quinquennaux selon le milieu de résidence

Groupe d'âges quinquennaux	Urbain				Rural			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés
10-14	30,3	69,7	29,7	70,3	49,8	50,2	50,5	49,5
15-19	23,3	76,7	28,6	71,4	45,3	54,7	54,6	45,4
20-24	31,9	68,1	41,7	58,3	55,9	44,1	72,0	28,0
25-29	38,2	61,8	52,0	48,0	61,8	38,2	81,1	18,9
30-34	40,5	59,5	57,1	42,9	63,6	36,4	84,4	15,6
35-39	38,0	62,0	57,4	42,6	61,5	38,5	85,5	14,5
40-44	37,5	62,5	61,0	39,0	64,2	35,8	89,1	10,9
45-49	37,0	63,0	63,8	36,2	65,3	34,7	90,8	9,2
50-54	37,6	62,4	66,4	33,6	67,2	32,8	92,9	7,1
55-59	33,6	66,4	64,9	35,1	65,3	34,7	93,0	7,0
60-64	36,6	63,4	73,0	27,0	69,1	30,9	95,3	4,7
65-69	40,1	59,9	81,3	18,7	71,7	28,3	96,5	3,5
70-74	49,5	50,5	89,7	10,3	74,5	25,5	97,4	2,6
75-79	50,8	49,2	91,0	9,0	74,6	25,4	97,7	2,3
80-84	55,6	44,4	92,8	7,2	76,7	23,3	97,8	2,2
85-89	55,8	44,2	92,7	7,3	75,8	24,2	98,2	1,8
90-94	61,4	38,6	94,4	5,6	77,2	22,8	98,1	1,9
95+	61,9	38,1	93,2	6,8	76,9	23,1	96,8	3,2
Total	34,4	65,6	49,5	50,5	57,7	42,3	74,1	25,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

✓ **Niveau d’alphabétisation de la population par sexe selon la région**

L’analyse régionale du niveau d’alphabétisation par sexe montre que Ziguinchor (62,3%) et Dakar (61,9%) disposent des meilleurs taux d’alphabétisation. Suivent ensuite les régions de Fatick (48,9%), Thiès (47,0%), Kaolack (46,4%) et Sédhiou (42,7%) En revanche, les régions de Matam (24,9%), Tambacounda (26,5%), Diourbel (29,8%) et Kolda (33,1%) se signalent avec les taux d’alphabétisation les plus bas.

Globalement au niveau national, 53,7% des hommes sont alphabétisés contre 37,7% des femmes. Des disparités importantes du taux d'alphabétisation apparaissent selon le genre. En effet, les hommes se distinguent avec les taux d'alphabétisation les plus élevés dans les régions de Ziguinchor (71,7%) et Dakar (69,0%), tandis que les régions de Matam (29,9%), Tambacounda (33,0%), Diourbel (40,3%) et Kolda (40,4%) affichent les taux les plus bas. Au niveau des femmes, les taux les plus élevés sont observés dans les régions de Dakar (54,8%) et Ziguinchor (52,5%), alors que les régions de Tambacounda (20,2%), Matam (20,7%), Diourbel (21,4%) et Kédougou (23,8%) affichent les taux les plus bas.

Tableau 3.5. : Niveau d'alphabétisation de la population de la population âgée de 10 ans et plus par sexe selon la région au Sénégal en 2013

Région	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés	Non alphabétisés	Alphabétisés
DAKAR	31,0	69,0	45,2	54,8	38,1	61,9
ZIGUINCHOR	28,3	71,7	47,5	52,5	37,7	62,3
DIOURBEL	59,7	40,3	78,6	21,4	70,2	29,8
SAINT-LOUIS	52,8	47,2	64,5	35,5	58,9	41,1
TAMBACOUNDA	67,0	33,0	79,8	20,2	73,5	26,5
KAOLACK	44,2	55,8	62,0	38,0	53,6	46,4
THIES	45,6	54,4	60,0	40,0	53,0	47,0
LOUGA	57,8	42,2	72,9	27,1	65,7	34,3
FATICK	43,4	56,6	58,3	41,7	51,1	48,9
KOLDA	59,6	40,4	74,2	25,8	66,9	33,1
MATAM	70,1	29,9	79,3	20,7	75,1	24,9
KAFFRINE	51,0	49,0	71,7	28,3	61,9	38,1
KEDOUGOU	57,4	42,6	76,2	23,8	66,7	33,3
SEDHIOU	44,8	55,2	69,6	30,4	57,3	42,7
SENEGAL	46,3	53,7	62,3	37,7	54,6	45,4

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Ces disparités sont plus accentuées dans certaines régions où le taux des hommes fait presque le double de celui des femmes. C'est le cas des régions de Diourbel (40,3% contre 21,4%) et Kédougou (42,6% contre 23,8%).

L'analphabétisme est plus répandu chez les femmes (62,3% contre 46,3% chez les hommes) aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (49,5% contre 34,4% en zone urbaine et 74,1% contre 57,7% en zone rurale). En plus de ce taux qui est général, il est déterminé un taux d'alphabétisation en langue nationale qui est obtenu en faisant le rapport de la population âgée de 10 ans et plus et qui sait lire et écrire dans une langue nationale sur la population totale de la même tranche d'âge.

III.2.2. NIVEAU D'ALPHABÉTISATION DE LA POPULATION ÂGÉE DE 10 ANS ET PLUS EN LANGUES NATIONALES ET ARABE

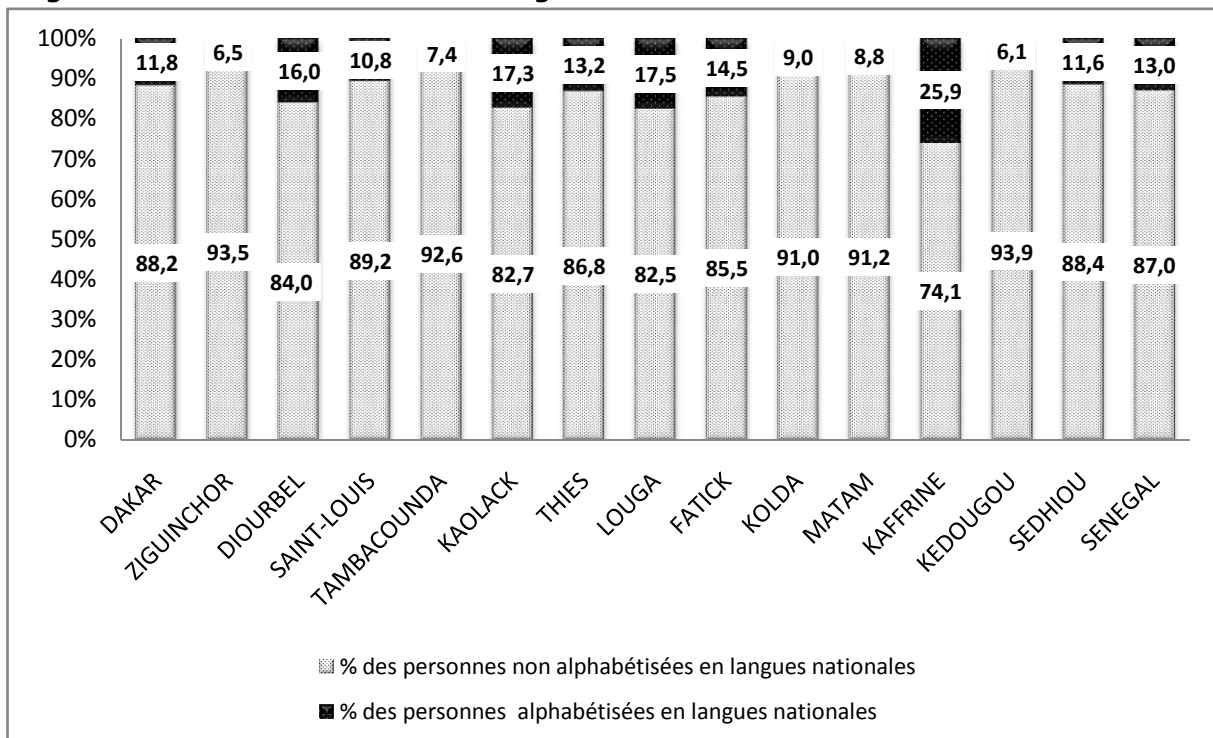
Au Sénégal, l'alphabétisation joue un rôle majeur dans le quotidien des individus et bénéficie depuis longtemps de programmes spéciaux avec l'introduction des langues nationales dans le système formel d'alphabétisation. Ce n'est qu'après l'Indépendance qu'elle a fait une entrée timide dans le paysage scolaire avec une planification progressive.

A côté de la langue française, « langue officielle » du pays, six langues principales que sont le Diola, le Mandingue, le Pulaar, le Sérère, le Soninké et le Wolof ainsi que l'Arabe furent homologuées et codifiées.

En ce qui concerne l'alphabétisation en « langue nationale et arabe », le taux se situe à 12,7% au niveau national. Cependant, ce taux cache d'importantes disparités selon le genre et le milieu de résidence.

Au titre de ces disparités, la région de Kaffrine se démarque avec un taux de 25,9%. Elle est suivie des régions de Louga, de Kaolack et de Diourbel avec respectivement 17,5%, 17,3% et 16,0%. Les régions de Kédougou (6,1%), Ziguinchor (6,5%), Tambacounda (7,4%), Matam (8,8%) et Kolda (9,0%) se distinguent avec des taux d'alphabétisation en deçà de 10%.

Graphique 3.4. : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe selon les régions



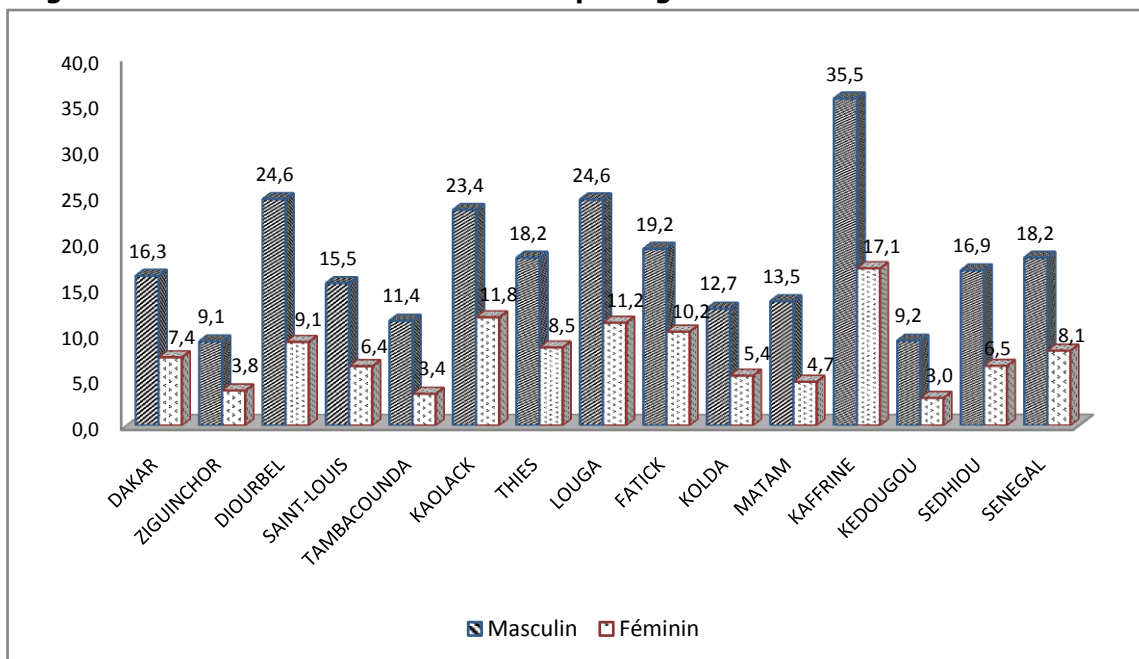
Source : ANSD. RGPHAE 2013

Globalement, le taux d'analphabétisme en langue nationale et arabe est de 87,0% et atteint plus de 9 personnes sur dix dans les régions de Kédougou (93,9%), Matam (91,2%), Kolda (91,0%), Ziguinchor (93,5%) et Tambacounda (92,6%).

✓ **Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe selon le sexe et le milieu de résidence**

Il apparaît également que les hommes (18,2%) sont deux fois plus alphabétisés que les femmes (8,1%) en langue nationale. Cette situation, au niveau national, prévaut dans toutes les régions du pays. La région de Kaffrine se démarque des autres avec un taux d'alphabétisation des hommes de 35,5% suivie de celles de Diourbel (24,6%), de Louga avec (24,6%) et de Kaolack (23,4%). En somme, le taux d'alphabétisation en langue nationale des hommes fait le double voire plus que celui des femmes dans la plupart des régions, à l'exception de celle de Fatick.

Graphique 3.5. : Taux d'alphabétisation (%) de la population âgée de 10 ans et plus en langue nationale et en arabe selon le sexe par région



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Quel que soit le milieu, la proportion d'hommes qui savent lire et écrire en langue nationale est plus importante que celle des femmes. En effet, en milieu urbain, il est observé un taux d'alphabétisation de 15,7% pour les hommes contre 7,2% pour les femmes. De la même façon, la même tendance est observée en milieu rural avec 20,6% en faveur des hommes contre 9,0% pour les femmes. En outre, ce taux est plus élevé en milieu rural (14,6% contre 11,4% en milieu urbain) et cela pourrait s'expliquer par le développement des programmes d'alphabétisation avec les ONG durant ces dernières années.

Tableau 3.6. : Taux d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langue nationale et en arabe par sexe selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe	Effectif		Pourcentage	
		Non alphabétisé en langues nationales et arabe	Alphabétisé en langues nationales et arabe	Non alphabétisé en langues nationales et arabe	Alphabétisé en langues nationales et arabe
Urbain	Masculin	1 860 187	347 479	84,3	15,7
	Féminin	2 141 307	164 998	92,8	7,2
	Ensemble	4 001 494	512 477	88,6	11,4
Rural	Masculin	1 828 805	475 744	79,4	20,6
	Féminin	2 282 973	226 195	91,0	9,0
	Ensemble	4 111 778	701 939	85,4	14,6
National	Masculin	3 688 992	823 223	81,8	18,2
	Féminin	4 424 279	391 194	91,9	8,1
	Ensemble	8 113 272	1 214 417	87,0	13,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

✓ **Niveau d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par langue**

Avec 37,2% d’alphabétisés, le Français reste la langue d’alphabétisation dominante. Suivent ensuite l’Arabe (11,1%), le Wolof et le Pulaar (avec respectivement 2,0% et 0,8%), le Serer 0,3%, le Diola, le Mandingue et le Soninké avec respectivement 0,1%, 0,1% et 0,04%. Le niveau d’alphabétisation en Soninké, Mandingue et Diola au niveau national est très faible. En effet, ces deux langues ne se retrouvent pas quasiment dans toutes les régions.

Hormis le Français et l’Arabe qui restent dominantes, le Pulaar constitue la première langue nationale d’alphabétisation dans la région de Matam. Le Diola l’est dans la région de Ziguinchor.

Tableau 3.7. : Taux d’alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par langue selon la région

REGION	Français	Wolof	Pulaar	Serer	Mandingue	Diola	Soninké	Arabe	Autres langues
DAKAR	56,8	2,5	0,5	0,2	0,1	0,2	0,1	9,6	9,4
ZIGUINCHOR	58,9	0,9	0,2	0,1	0,5	1,1	0,0	5,1	12,6
DIOURBEL	17,2	1,6	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	15,0	1,7
SAINT-LOUIS	35,4	1,6	1,9	0,1	0,0	0,0	0,0	8,3	4,8
TAMBACOUNDA	21,3	0,8	1,3	0,1	0,3	0,1	0,2	5,9	1,5
KAOLACK	33,0	1,7	0,3	0,3	0,0	0,0	0,0	15,9	3,6
THIES	39,6	3,4	0,3	0,6	0,1	0,1	0,0	10,5	4,5
LOUGA	22,7	2,8	0,7	0,1	0,0	0,0	0,0	15,8	2,1
FATICK	38,3	1,6	0,2	1,5	0,1	0,0	0,0	12,6	7,8
KOLDA	27,3	0,7	2,7	0,1	0,2	0,1	0,0	6,6	2,5
MATAM	19,5	0,9	3,1	0,1	0,0	0,0	0,1	6,3	2,1
KAFFRINE	14,8	2,0	0,3	0,1	0,0	0,0	0,0	24,8	1,4
KEDOUGOU	30,2	0,8	1,9	0,1	0,7	0,0	0,0	4,1	2,9
SEDHIOU	33,9	0,6	0,7	0,1	0,7	0,2	0,0 ⁵	10,6	3,1
SENEGAL	37,2	2,0	0,8	0,3	0,1	0,1	0,0*	11,1	5,3

Source : ANSD. RGPHAE 2013

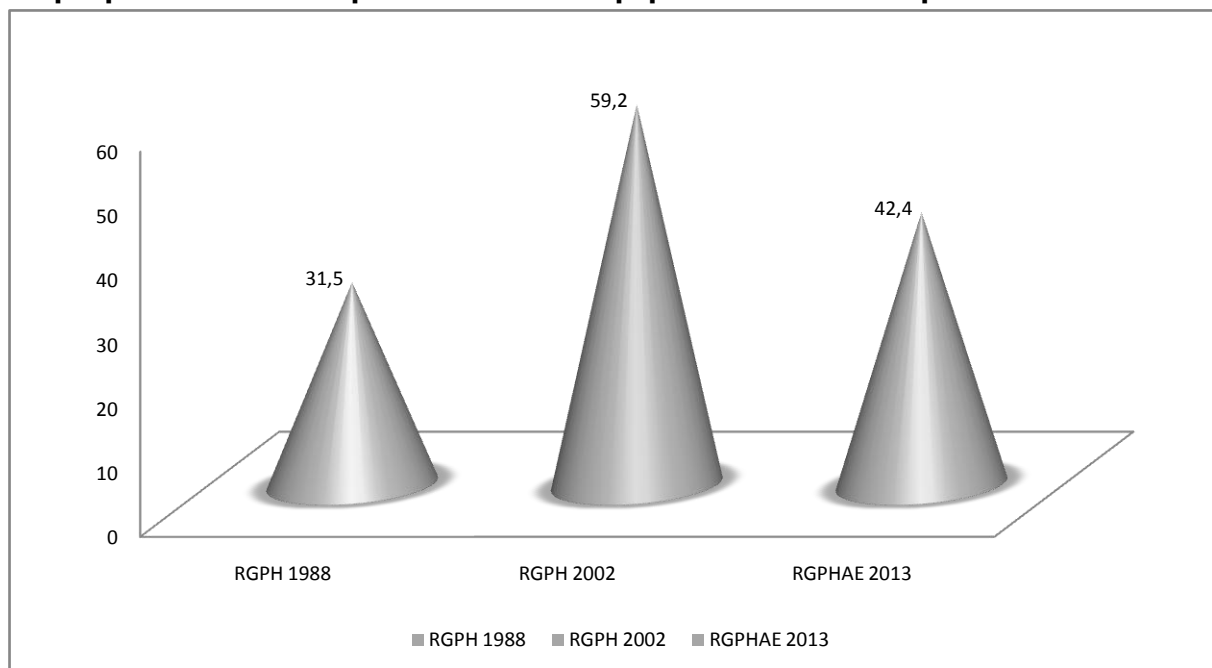
⁵ * : 0,04. Tous les 0,0 dans le tableau ne signifient pas une inexistence. A plus d’un chiffre après la virgule, ils deviennent non nuls.

Même si la langue française est prédominante dans la majeure partie du pays, il n'en demeure pas moins que l'Arabe est bien présent, et reste dominant dans la région de Kaffrine avec 24,8% contre 14,8% pour le Français. Malgré la prépondérance du Français dans les régions de Kaolack (15,9% contre 33,0% pour le Français), de Louga (15,8% contre 22,7% pour le Français) et de Diourbel (15,0% contre 17,2 pour le Français), l'Arabe enregistre des taux significatifs. Cette situation peut s'expliquer par l'existence de daaras et d'écoles coraniques dans ces régions. A Diourbel, l'inexistence d'écoles françaises à Touba et la prévalence des daaras peuvent expliquer le taux important de l'arabe. Kédougou (4,1%) et Ziguinchor (5,1%) enregistrent le plus faible taux d'alphabétisation en Arabe.

III.2.3. TENDANCES DE L'ALPHABÉTISATION DE 1988 A 2013

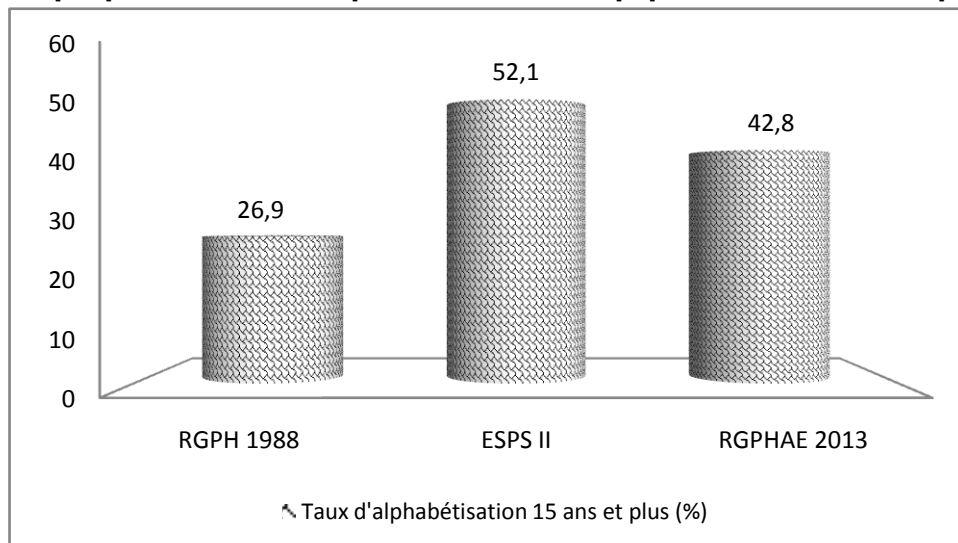
L'alphabétisation a nettement évolué de 1988 à 2013. Ainsi, le Sénégal est passé d'un taux d'alphabétisation des individus de 6 ans et plus de 31,5% en 1988 à 59,2% en 2002 et à 42,4% en 2013.

Graphique 3.6. : Taux d'alphabétisation de la population de 6 ans et plus



Source : ANSD. RGPHAE 2013

Pour les personnes âgées de 10 ans et plus, il est passé de 31,1% à 45,2% entre 1988 et 2013. Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 et plus est passé de 26,9% en 1988 à 52,1% en 2011 (ESPS II, 2011) et à 42,8% en 2013.

Graphique 3.7. : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Quelque soit l'âge pris en compte, on observe une évolution positive du taux d'alphabétisation entre 1988 à 2002. Cependant, le taux d'alphabétisation des individus de 6 ans et plus a connu une baisse de moins 16,8 points entre 2002 et 2013. Cette tendance décroissante s'observe également pour l'alphabétisation des personnes de 15 ans et plus avec une baisse de moins 6,7 points entre 2011 (ESPS II) et 2013. Mais le taux d'alphabétisation des 10 ans et plus a connu une augmentation de 14,1 points entre 1988 et 2013. Parallèlement, le Sénégal a plus que doublé son taux d'alphabétisation des femmes âgées de 10 ans et plus, qui est passé de 17,9% en 1988 à 37,7% en 2013.

III.3. SCOLARISATION

Le RGPHAE s'est intéressé à la scolarisation en identifiant pour chaque individu son statut scolaire, la population scolarisable étant celle constituée de la tranche d'âge 3-27 ans. La population scolaire du RGPHAE est l'ensemble des personnes qui fréquentaient l'école durant l'année 2013. Sont abordées dans la section, la répartition des apprenants par niveau de scolarisation et l'intensité de la scolarisation aux différents cycles du système éducatif.

III.3.1. EFFECTIFS

Les résultats du Recensement ont montré que le Sénégal compte 2 852 983 apprenants répartis ainsi qu'il suit : 170 351 (6,0%) au préscolaire, 1 521 572 (53,3%) au primaire, 701 577 (24,6%) au moyen, 321 799 (11,3%) au secondaire et 137 684 (4,8%) au supérieur. Le milieu urbain concentre plus de 57,3% de l'effectif total des apprenants.

✓ **Effectifs par niveau selon le sexe et le milieu de résidence**

Au préscolaire, les filles (51,2%) sont plus nombreuses que les garçons (48,8%). Le milieu urbain polarise 64,6% de l'effectif total au préscolaire, soit 109 941 élèves contre 60 410 apprenants en milieu rural.

Au primaire, le milieu urbain, avec 756 313 élèves, concentre 49,8% des apprenants. La répartition selon le sexe met en avant un équilibre entre les effectifs, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural : 49,6% de garçons en milieu urbain et 51,0% de filles en zone rurale.

Au moyen, 349 881 garçons sont dénombrés pour 351 696 filles. Ce qui traduit une parité presque parfaite entre les filles et les garçons (49,9%), même si la situation s'inverse entre les deux milieux de résidence. En zone rurale, les garçons sont majoritaires (51,4%), tandis que les filles le sont en zone urbaine (51,3%).

Au secondaire, l'effectif du milieu rural, chiffré à 80 596 lycéens, correspond au quart de l'ensemble des apprenants de ce cycle. L'effectif des garçons (54,6%) se démarque de celui des filles et encore plus en milieu rural où ceux-ci font 61,3% de l'effectif.

Au supérieur, l'effectif des étudiants est largement dominé par les hommes (60,5% contre 39,5%). Cet écart est lié à la faible représentativité des femmes (27,0%) dans l'effectif du milieu rural qui se situe à 172 40 étudiants (12,6% des 137 684 étudiants dénombrés dans l'enseignement supérieur).

Tableau 3.8. : Répartition des élèves/étudiants par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Effectif									
Préscolaire	53732	56209	109941	29357	31054	60410	83088	87263	170351
Primaire	374857	381456	756313	374911	390348	765260	749769	771804	1521572
Moyen	196524	206804	403328	153357	144892	298249	349881	351696	701577
Secondaire	126458	114746	241203	49392	31204	80596	175849	145950	321799
Supérieur	70689	49756	120444	12580	4659	17240	83269	54415	137684
Tous niveaux	822259	808970	1631229	619597	602157	1221754	1441856	1411127	2852983
Proportion									
Préscolaire	48,9	51,1	100,0	48,6	51,4	100,0	48,8	51,2	100,0
Primaire	49,6	50,4	100,0	49,0	51,0	100,0	49,3	50,7	100,0
Moyen	48,7	51,3	100,0	51,4	48,6	100,0	49,9	50,1	100,0
Secondaire	52,4	47,6	100,0	61,3	38,7	100,0	54,6	45,4	100,0
Supérieur	58,7	41,3	100,0	73,0	27,0	100,0	60,5	39,5	100,0
Tous niveaux	50,4	49,6	100,0	50,7	49,3	100,0	50,5	49,5	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013

✓ *Effectifs par niveau selon le type d'établissement*

La scolarisation se fait généralement dans l'école publique française. En effet, 84,7% des élèves/étudiants fréquentent l'école publique (85,2% des hommes et 84,3% des femmes). Le privé laïc participe à hauteur de 10,1% à l'enrôlement scolaire des élèves. Le communautaire reste marginal en permettant la scolarisation à hauteur de 0,2% dont 0,6% au préscolaire.

L'examen de la part du privé pour chaque niveau d'enseignement permet de voir qu'au préscolaire, le privé (tous types confondus) a contribué à 43,0% à l'effort de massification des effectifs. Au primaire, le secteur privé regroupe 13,7% des élèves. Au moyen, la proportion d'élèves du privé est plus faible (10,0%) que pour tous les autres niveaux, y compris le secondaire pour lequel le privé polarise 16,4% de l'effectif des lycéens. Au supérieur, le privé concentre 19,3% des effectifs de l'enseignement supérieur (24,3% chez les femmes et 15,9% chez les hommes).

Tableau 3.9. : Répartition des élèves/étudiants par niveau d'étude selon le type d'établissement fréquenté

	Pub.	Priv. laïc	Priv. Conf. chrétien	Priv. conf. islamique	Autre Priv. conf.	Communautaire	Total
Hommes	85,2	9,8	1,4	3,1	0,4	0,2	100,0
Femmes	84,3	10,4	1,5	3,2	0,4	0,2	100,0
Ensemble	84,7	10,1	1,5	3,1	0,4	0,2	100,0
Préscolaire	56,4	29,3	3,7	8,7	1,2	0,6	100,0
Primaire	86,1	7,9	1,5	4,0	0,3	0,2	100,0
Moyen	89,9	7,2	1,1	1,4	0,3	0,0	100,0
Secondaire	83,6	13,4	1,1	1,2	0,6	0,0	100,0
Supérieur	80,7	16,8	1,3	0,3	0,8	0,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE-2013

III.3.2. INTENSITE DE LA SCOLARISATION

L'intensité de la fréquentation scolaire est mesurée par le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS). Ces grandeurs donnent un aperçu sur le degré de fréquentation d'un cycle donné, en confrontant les effectifs dans ce cycle et la population visée pour recevoir l'enseignement dudit cycle.

Concernant les populations ciblées pour l'enseignement, la préscolarisation s'adresse à la tranche d'âge de 3 à 6 ans. Pour le primaire, la population scolarisable est formée de l'ensemble des enfants de 7 à 12 ans. Concernant le moyen, ce sont les enfants de 13 à 16 ans qui sont visés. La population scolarisable ou demande potentielle du secondaire est constituée des 17-19 ans.

L'analyse met en avant des taux de scolarisation qui chutent fortement à mesure que le niveau avance avec des écarts qui s'accroissent.

✓ ***Intensité de la scolarisation par niveau selon le sexe et le milieu de résidence***

Au préscolaire, le TBS dénommé taux brut de préscolarisation (TBPS) est de 10,6 %. Il est plus élevé chez les filles (11,0%) que chez les garçons (10,2%). En milieu urbain, il s'élève à 19,3%, alors qu'il n'est que 5,8% en milieu rural.

En s'intéressant exclusivement à la population cible pour le préscolaire, le TNS de 10,2%, quasi égal au TBS, met en avant le fait que ce cycle accueille exclusivement des enfants de la tranche d'âge (3-6 ans) visé par ce cycle.

Au niveau du primaire, le TBS est de 80,0% (79,1% pour les garçons et 80,9% chez les filles). Le niveau élevé du TBS au primaire par rapport aux autres cycles témoigne entre autres de l'intérêt porté à ce cycle qui fait partie des objectifs phares des OMD. Néanmoins, des efforts restent à fournir pour atteindre un TBS de plus de 100% nécessaire à l'objectif d'éducation primaire pour tous. Le taux est nettement plus élevé en milieu urbain (96,3%), soit un écart de 27,7 points de pourcentage par rapport au milieu rural (68,6%).

En se restreignant à la population cible, le TNS estimé à 58,1% (soit 59,0% chez les filles et 57,2% chez les garçons) confirme la faiblesse du niveau de scolarisation. Un écart de plus de 20 points de pourcentage est à relever entre les zones urbaine (70,8%) et rurale (49,2%).

L'écart énorme entre le TBS et le TNS (21,9 points de pourcentage) révèle la forte proportion des personnes admises au primaire qui ne seraient pas dans la population ciblée pour ce cycle. Cet écart pourrait s'expliquer par le rabaissement non encore officiel de l'âge à la scolarisation à l'admission au cours initial (CI) qui passerait de 7 à 6 ans.

La scolarisation au primaire s'est nettement intensifiée depuis 2002 où le taux brut (respectivement net) était de 63,6% (respectivement de 45,6%), soit une intensification de plus de 16 points de pourcentage pour le taux brut (respectivement de 12,5 points de pourcentage pour le taux net).

Cet accroissement est porté par le redressement de la situation du milieu rural lequel a connu une augmentation de 20,1 points de pourcentage entre 2002 et 2013 pour une hausse de 4,4 points de pourcentage pour le milieu urbain.

Concernant le cycle moyen, le TBS se situe à 59,4% au niveau national pour une valeur de 58,3% pour les filles contre 60,5% chez les garçons. La même situation qu'au primaire s'observe pour les milieux de résidence en termes d'écart. Ce dernier s'amplifie d'ailleurs même de 3,7 points de pourcentage par rapport à l'écart trouvé au primaire entre ces deux milieux, soit un écart chiffré à 31,4 points de pourcentage correspondant à la différence entre 76,9% (TBS au moyen en milieu urbain) et 45,5% (TBS au moyen en milieu rural).

En considérant la population de 13 à 16 ans, cible pour ce niveau d'enseignement, le TNS met en exergue une réduction de l'écart de fréquentation entre le milieu urbain (46,4%) et le milieu rural (26,6%), soit un écart de 19,8 points de pourcentage. En examinant la situation selon le sexe, le TNS met en égalité les deux genres (35,5% chez les garçons contre 35,3% chez les filles), même si l'écart atteint 1,1 point de différence en milieu rural en faveur des hommes là où la situation en zone urbaine est meilleure de 0,7 point chez les filles.

Pour ce qui est du secondaire, le niveau du TBS relativement faible (41,5%) est lié au niveau assez bas de la fréquentation en milieu rural (20,5%), alors que le TBS du milieu urbain se situe à 62,9%, soit un écart de 32,4 points de pourcentage entre les deux milieux de résidence. Pour ce niveau, un net démarquage existe entre les filles (36,6%) et les garçons (46,7%), comparativement à la situation prévalant au moyen et au primaire.

En se limitant à la population cible pour ce niveau d'enseignement, le TNS au secondaire s'évalue à 16,9% (18,7% chez les garçons contre 15,2% pour les filles), traduisant d'énormes retards de scolarisation pour ce cycle. Le milieu rural (8,0%) a un TNS deux fois inférieur à celui observé au niveau national.

La faible intensité de la scolarisation observée au secondaire en milieu rural s'expliquerait par la concentration des établissements d'enseignement secondaire en milieu urbain⁶.

⁶ Selon les statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale, 77,3% des établissements d'enseignement secondaire général se retrouvent en milieu urbain.

Tableau 3.10. : Taux brut/net de scolarisation par niveau selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
TBS									
Préscolaire	18,8	19,8	19,3	5,6	6,1	5,8	10,2	11,0	10,6
Primaire	96,1	96,6	96,3	67,3	69,8	68,6	79,1	80,9	80,0
Moyen	77,2	76,6	76,9	47,4	43,6	45,5	60,5	58,3	59,4
Secondaire	67,5	58,6	62,9	26,0	15,4	20,5	46,7	36,6	41,5
TNS									
Préscolaire	18,3	19,4	18,8	5,2	5,7	5,4	9,8	10,6	10,2
Primaire	70,4	71,2	70,8	48,0	50,4	49,2	57,2	59,0	58,1
Moyen	46,0	46,7	46,4	27,1	26,0	26,6	35,5	35,3	35,4
Secondaire	27,5	24,5	25,9	9,9	6,3	8,0	18,7	15,2	16,9

Source : ANSD. RGPHAE-2013

✓ ***Iniquité genre dans la scolarisation selon le milieu de résidence***

L'analyse genre de la fréquentation scolaire via l'indice de parité révèle que la préscolarisation et la fréquentation primaire sont en faveur des filles avec un indice de parité de 1,06 au préscolaire et de 1,02 au primaire. Au moyen, l'indice reflétant une parité au niveau global, pour ce qui est du taux net, cache le fait que la situation est favorable aux filles en milieu urbain (1,02) et en faveur des garçons en zone rurale (0,96). Au secondaire, l'indice de parité de 0,78 (pour le TBS) de 0,81 (pour le TNS) indique une situation très largement favorable aux garçons.

Tableau 3.11. : Indice de parité de la scolarisation par niveau selon le milieu

Milieu de résidence	TBS				TNS			
	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire
Urbain	1,06	1,01	0,99	0,87	1,06	1,01	1,02	0,89
Rural	1,10	1,04	0,92	0,59	1,09	1,05	0,96	0,63
Ensemble	1,08	1,02	0,96	0,78	1,08	1,03	1,00	0,81

Source : ANSD. RGPHAE-2013

L'analyse quasi globale de la situation cache d'énormes disparités interrégionales qui nécessitent d'être relevées.

✓ ***Intensité de la scolarisation par niveau selon la région***

L'analyse interrégionale de la fréquentation scolaire met en avant la région de Ziguinchor qui connaît une plus forte fréquentation de la population à tous les niveaux d'études, tant au brut qu'au net. Cette région a un TBS au primaire supérieur à plus de 25 points de pourcentage du niveau national.

Les régions de Tambacounda, de Matam, de Kaffrine et de Diourbel se distinguent aussi par leurs plus faibles taux (brut et net) de scolarisation dans tous les cycles. Ce qui témoigne de l'effort à mettre dans ces régions pour rehausser le niveau national de la fréquentation scolaire.

Au préscolaire, Ziguinchor (30,2%) et Dakar (23,3%) sont celles qui ont grandement contribué à porter le taux brut de préscolarisation à son niveau de 10,6%. Thiès l'est dans une moindre mesure avec son TBS de 11,4%. A Kaffrine, la préscolarisation est très marginale avec un taux brut de 3,0% pour un taux net de 2,6%.

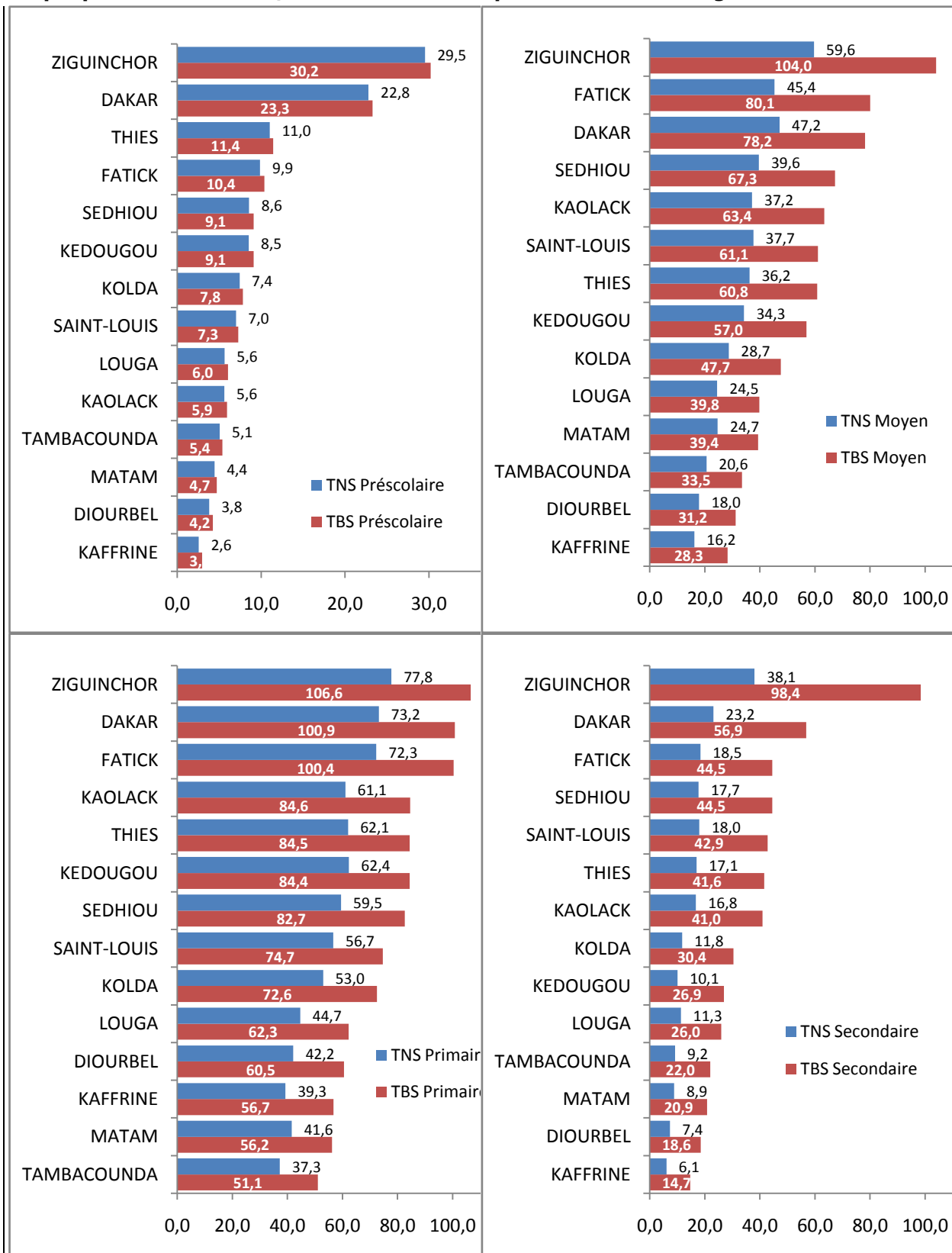
Au primaire, Ziguinchor (106,6%), Dakar (100,9%) et Fatick (100,4%) enregistrent les meilleurs résultats avec des TBS au-delà de 100%. Les plus faibles taux bruts de scolarisation au primaire sont enregistrés dans les régions de Tambacounda (51,1%), Matam (56,2%) et Kaffrine (56,7%), Diourbel (60,5%). Ce qui témoigne de l'effort à mettre en œuvre dans ces régions.

En termes nets (TNS), aucune région n'a atteint le niveau de TBS national. Les régions de Ziguinchor (77,8%), Dakar (73,2%) et de Fatick (72,3%) sont celles où plus de sept personnes sur dix en âge du primaire fréquentent effectivement le primaire à l'âge requis. Les régions de Tambacounda (37,3%), Kaffrine (39,3%), Matam (41,6%), Diourbel (42,2%) et Louga (44,7%) ont un TNS au primaire inférieur à 50%.

Au moyen, le classement des régions par niveau de scolarisation reste quasiment le même qu'au primaire avec Kaffrine (28,3%), Diourbel (31,2%), Tambacounda (33,5%) et Matam (39,4%) qui tirent le niveau national vers le bas. Les plus forts taux sont enregistrés à Ziguinchor (104,0%), Fatick (80,1%) et Dakar (78,2%). Pour ces dernières régions citées, le TNS se situe à 59,6% pour Ziguinchor, à 47,2% pour Dakar et à 45,4% pour Fatick.

Au secondaire, Ziguinchor avec son TBS au secondaire de 98,4%, proche de 100%, dépasse de plus de 40 points de pourcentage la région de Dakar (56,9%) qui vient en deuxième position et de plus de 80 points la région de Kaffrine (14,7%) qui enregistre le plus faible taux.

Graphique 3.8. : Taux brut/net de scolarisation par niveau selon la région en 2013



Source : ANSD. RGPHAE-2013

Il est à rappeler que la région de Kaffrine, où les plus faibles intensités de scolarisation sont relevées, enregistre le meilleur taux d'alphabétisation en Arabe. Cette situation met en évidence la nuance à faire concernant cette région dont la présence de l'enseignement coranique serait très marquée. L'effort serait de travailler à faire combiner dans cette région l'enseignement coranique à l'enseignement scolaire formalisé.

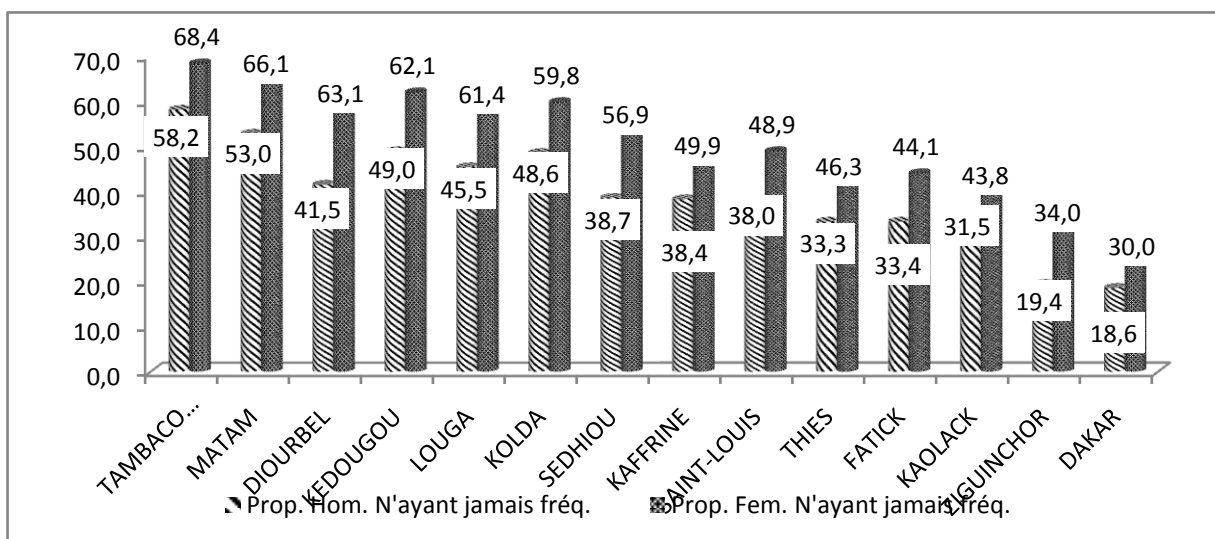
III.4. NIVEAU D'INSTRUCTION

Comme pour toutes les questions concernant l'éducation, le niveau d'instruction cible les individus âgés d'au moins 3 ans, ayant fréquenté ou en cours de fréquentation d'une école française, franco-arabe, arabe pur, coranique ou d'une autre type d'école d'enseignement formel. Le niveau d'instruction permet de mesurer la qualité des ressources humaines du pays. Dans un premier temps, une analyse sera menée particulièrement sur la population n'ayant jamais fréquenté l'école. Puis l'accent sera mis sur la situation des personnes qui fréquentent ou qui ont déjà fréquenté l'école, en insistant surtout sur le niveau d'instruction atteint.

III.4.1. STRUCTURE D'ENSEMBLE DE LA POPULATION SELON LE STATUT SCOLAIRE

Le niveau de fréquentation scolaire de la population âgée de 3 ans ou plus est estimé à 58,7%. La répartition des personnes n'ayant jamais fréquenté l'école selon le sexe indique un avantage pour les hommes avec un peu plus du tiers (34,4%) de leur population, contre un peu moins d'une femme sur deux (48,0%) qui n'a jamais fréquenté l'école. Cet état de fait est observé aussi bien dans les régions (Voir graphique 3.8) que dans le milieu de résidence.

Graphique 3.9. : Proportion des individus n'ayant jamais fréquenté l'école par région

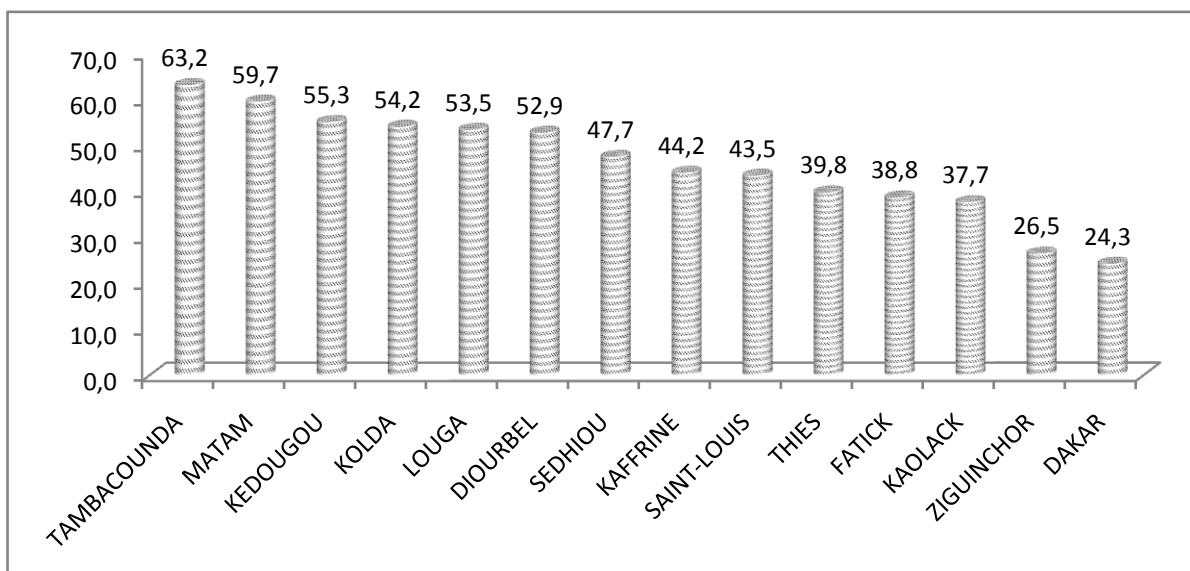


Source : ANSD. RGPHAE 2013

S'agissant de la non fréquentation par milieu de résidence, la proportion la plus faible d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école est atteinte en zone urbaine, avec 28,3% d'individus, contre 52,2% pour le milieu rural.

En ce qui concerne la répartition par région, il apparaît des disparités importantes. La non fréquentation scolaire est plus faible dans les régions de Dakar et Ziguinchor, quel que soit le sexe considéré, avec respectivement 24,3% et 26,5% d'individus n'ayant jamais fréquenté l'école. Les régions de Kaolack, Fatick, Thiès, Saint Louis, Kaffrine et Sédhiou présentent des proportions de non fréquentation scolaire inférieures à 50%. Les autres régions, à savoir Diourbel, Louga, Kolda, Kédougou, Matam et Tambacounda affichent des proportions de non fréquentation scolaire assez élevées, supérieures à 50%, allant jusqu'à 63,2% à Tambacounda.

Graphique 3.10. : Proportion des individus âgés de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école par région



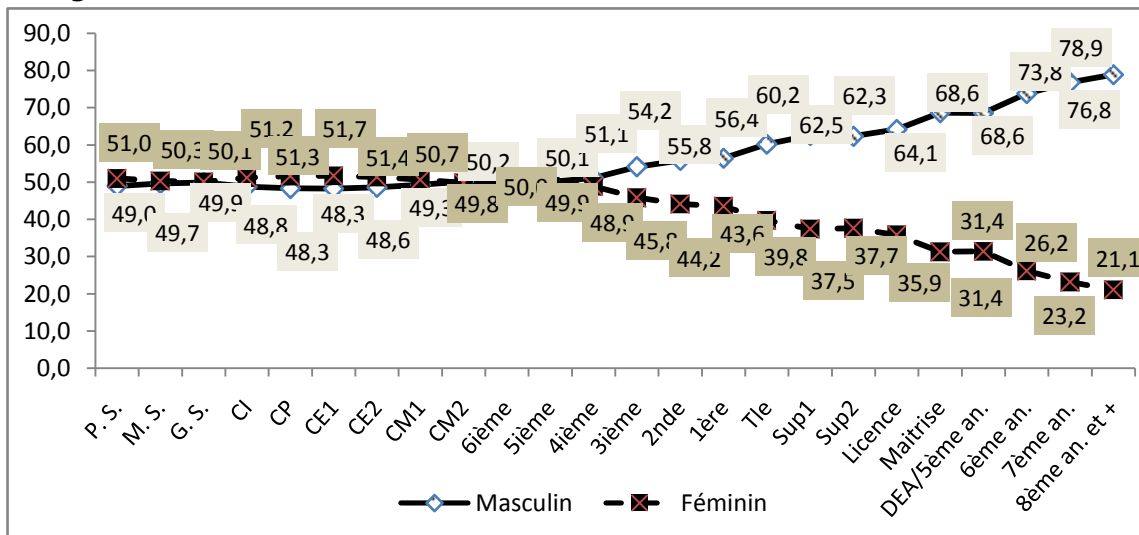
Source : ANSD. RGPHAE 2013

III.4.2. NIVEAU D'INSTRUCTION ATTEINT

La population instruite, estimée à 5 494 027 individus, se répartit de façon presque égalitaire selon le sexe. Elle est composée de 51,8% d'hommes et de 48,2% de femmes. Cette population, répartie par niveau d'instruction atteint selon le sexe, indique une évolution inversée chez les hommes et les femmes. De la maternelle à l'élémentaire, une répartition de la population instruite par niveau d'instruction selon le sexe indique une répartition égalitaire, à l'avantage des filles, atteignant même 51,7% pour ces dernières contre 48,3% chez les garçons au cours élémentaire 1ère année (CE1). A partir du collège jusqu'au niveau supérieur, la tendance est à

l'inverse. D'une répartition parfaitement égalitaire (50,0%) dans la classe de 6ème, ces proportions d'instruits atteignent respectivement 39,8% pour les filles, contre 60,2% pour les garçons en Terminale et évoluent jusqu'à 21,1% chez les femmes contre 78,9% pour les hommes qui ont atteint la 8ème année d'étude de l'enseignement supérieur.

Graphique 3.11. : Proportion des instruits par niveau atteint selon le sexe en 2013 au Sénégal

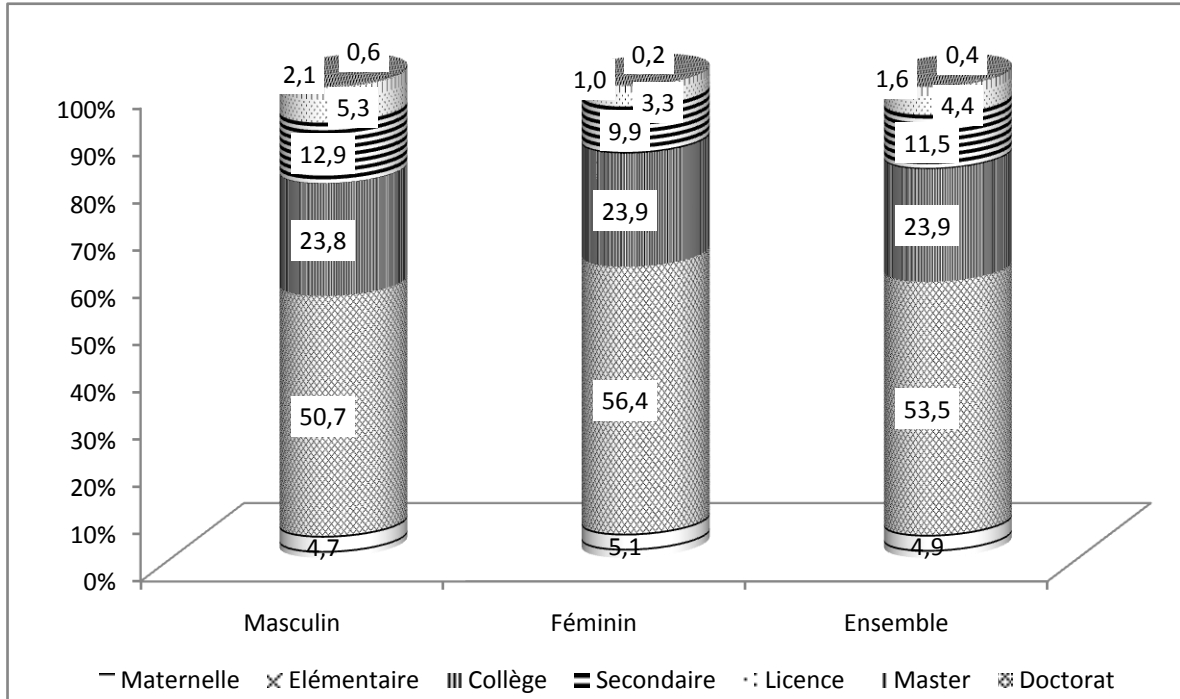


Source : ANSD. RGPHAE 2013

Une répartition de cette population instruite, selon le niveau effectivement atteint, indique que plus d'un individu sur deux (53,5%) a un niveau élémentaire. Un peu plus du tiers (35,3%) de cette population a un niveau d'instruction équivalent au collège et au secondaire, avec respectivement 23,9% et 11,5%. Seul un peu plus du vingtième de la population (6,4%) a au moins un niveau d'instruction équivalent à la licence⁷, avec respectivement 4,4% pour les licenciés, 1,6% titulaire d'un master et 0,4% se déclarant comme docteur. La même répartition, faite selon le genre, indique une situation similaire, en termes de niveau atteint, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Néanmoins, il faut signaler que les proportions des hommes sont plus élevées que celles des femmes, à partir du secondaire.

⁷ L1 du LMD (Licence Master Doctorat)

Graphique 3.12. : Proportion des instruits par sexe et selon le niveau d'instruction atteint



Source : ANSD. RGPHAE-2013

III.5. FORMATION PROFESSIONNELLE

Cette sous partie concerne les personnes âgées d'au moins 6 ans et renseigne sur le type de formation professionnelle suivi. Aussi, le point sera fait sur la situation des personnes n'ayant suivi aucune formation professionnelle. A côté de la formation formelle, qui est dispensée dans les écoles nationales ou dans toute autre école qui forme dans un domaine bien précis, il y a aussi la formation informelle, encore appelée formation sur le tas, qui fait abstraction de la relation d'apprentissage, comparativement à la précédente. L'analyse sera portée d'une part sur la situation des individus qui n'ont suivi aucune formation, d'autre part sur celle de ceux qui en ont suivi.

III.5.1. SITUATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La répartition des individus âgés d'au moins 6 ans indique que pour la plupart (89,5%), aucune formation n'a été suivie. Cette situation est notée aussi bien selon le genre (92,5% chez les femmes et 86,3% chez les hommes) que le milieu de résidence (95,4% en zone rurale et 82,7% en milieu urbain), ainsi que le groupe d'âge, en particulier le groupe d'âge compris entre 15 et 59 ans (86,9% qui n'ont suivi aucune formation professionnelle).

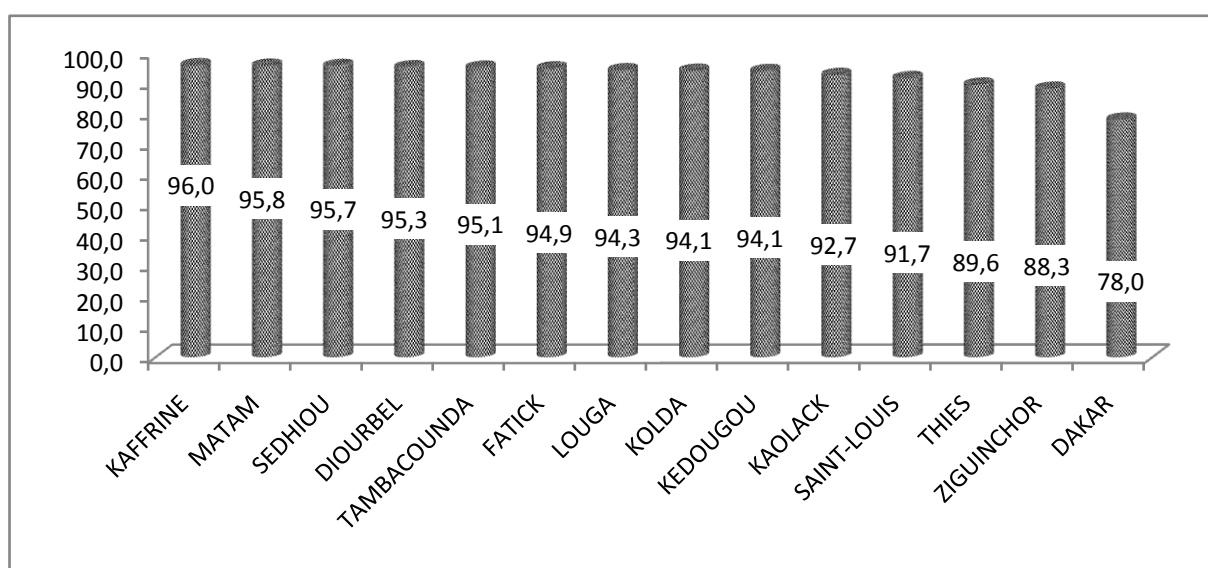
Tableau 3.12. : Proportion de la population des 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge selon le type de formation professionnelle suivie

Rubriques	Formation professionnelle		
	Aucune	Formation formelle	Formation informelle
SEXE			
Masculin	86,3	7,7	6,0
Féminin	92,5	5,2	2,3
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	82,7	10,8	6,5
Rural	95,4	2,5	2,0
GRANDS GROUPES D'AGES			
6-14	95,1	3,8	1,0
15-59	86,9	7,5	5,6
60 ans et plus	89,9	6,6	3,5
Total	89,5	6,4	4,1

Source : ANSD. RGPHAE-2013

L'analyse par région de la situation par rapport à la formation professionnelle indique une prédominance de l'effectif des individus qui n'ont suivi aucune formation dans toutes les régions, sans exception. La région de Dakar enregistre la proportion d'individus n'ayant suivi aucune formation, la plus faible avec 78,0%, suivie des régions de Ziguinchor et Thiès, avec respectivement 88,3% et 89,6%. Dans les autres régions, la proportion dépasse 90%.

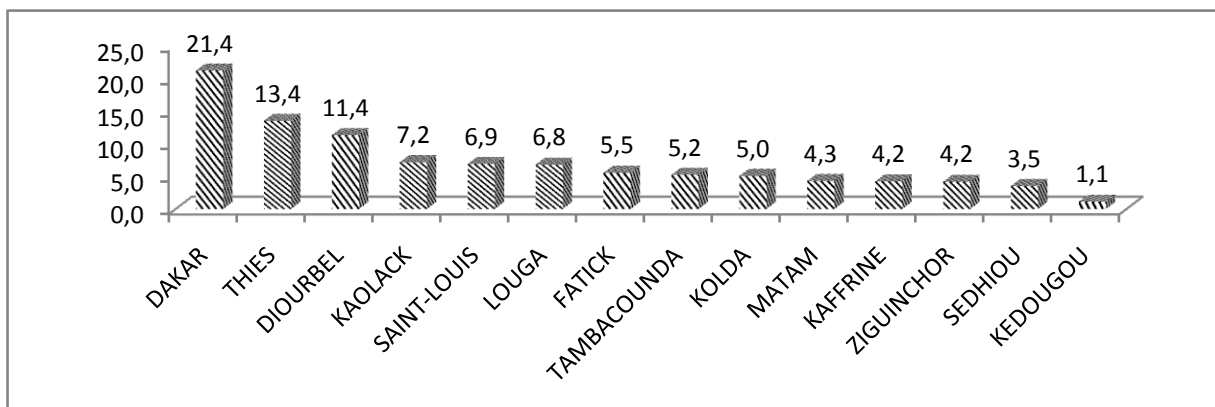
Graphique 3.13. : Proportion des individus âgés d'au moins 6 ans n'ayant suivi aucune formation professionnelle par région



Source : ANSD. RGPHAE-2013

La répartition par type de formation professionnelle indique que la catégorie des personnes n'ayant suivi aucune formation professionnelle est constituée de plus de femmes que d'hommes (53,0% contre 47,0%) et qu'elle s'observe surtout en milieu rural (56,6% contre 43,4% pour la zone urbaine). Les contributions régionales indiquent qu'un peu moins du quart de cette population (21,4%) se trouve dans la capitale, Dakar, suivi des régions de Thiès et de Diourbel qui concentrent respectivement 13,4% et 11,4% de cette dernière. Les plus faibles proportions se retrouvent dans les régions de Sédhiou et Kédougou, avec respectivement 3,5% et 1,1%.

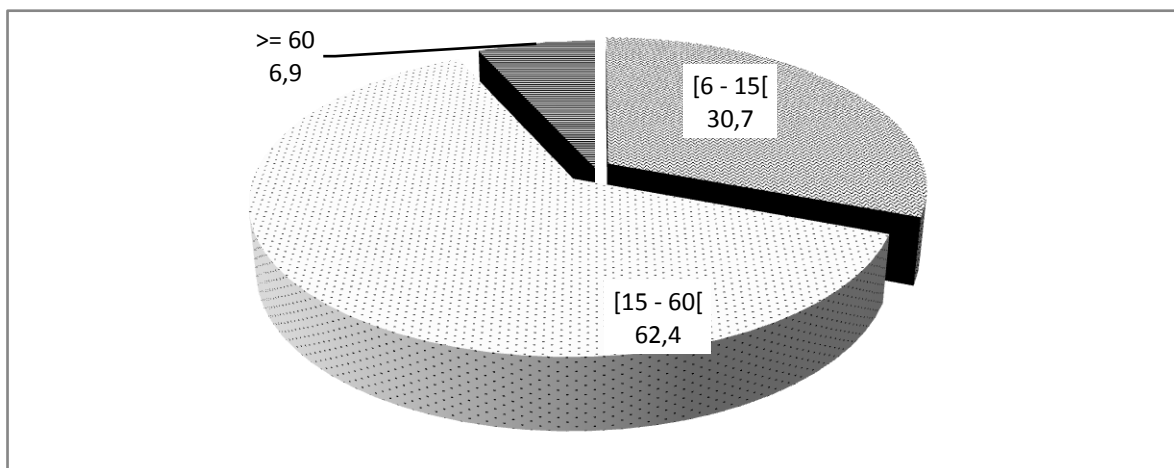
Graphique 3.14. : Répartition des individus âgés d'au moins 6 ans n'ayant pas suivi une formation professionnelle selon la région



Source : ANSD. RGPHAE-2013

L'effet de la structure par âge, qui présente une population jeune, déteint sur la composition de ce groupe de population n'ayant suivi aucune formation professionnelle. Plus de trois de ces individus sur cinq (62,4%) ont un âge compris entre 15 et 59 ans. Un peu moins du tiers (30,7%) est constitué de personnes âgées de moins 14 ans.

Graphique 3.15. : Répartition des individus d'au moins 6 ans n'ayant suivi aucune formation selon le groupe d'âge



Source : ANSD. RGPHAE-2013

III.5.2. SITUATION DES PERSONNES FORMÉES

Dans la catégorie des personnes ayant déclaré avoir suivi une formation professionnelle (10,5% de l'ensemble des personnes éligibles), la formation formelle domine, comparativement à celle informelle (6,4% contre 4,1%), aussi bien selon le genre que le milieu de résidence. Ce paradoxe pourrait s'expliquer par une comptabilisation d'une partie des individus ayant été formés sur le tas dans le groupe de ceux qui n'ont suivi aucune formation.

S'agissant des individus ayant suivi une formation professionnelle, la situation est à l'inverse de ceux n'ayant pas été formés, en terme de composition et de localisation de ce type de population. Les individus de ce dernier groupe sont surtout formés d'hommes, 63,4% contre 36,6% chez les femmes. Ils se retrouvent plus en zone urbaine, 77,1% contre 22,9% pour les ruraux qui ont suivi une formation professionnelle. Concernant la répartition de cette population selon le groupe d'âge, quatre individus sur cinq (80,1%) ont un âge compris entre 15 et 59 ans. Un peu plus du dixième (13,3%) sont âgés de 6 à 14 ans.

Il ressort un équilibre au niveau des effectifs des hommes qui suivent une formation formelle ou informelle ; alors que plus de deux femmes sur trois (68,9%) formées, le sont dans un domaine formel.

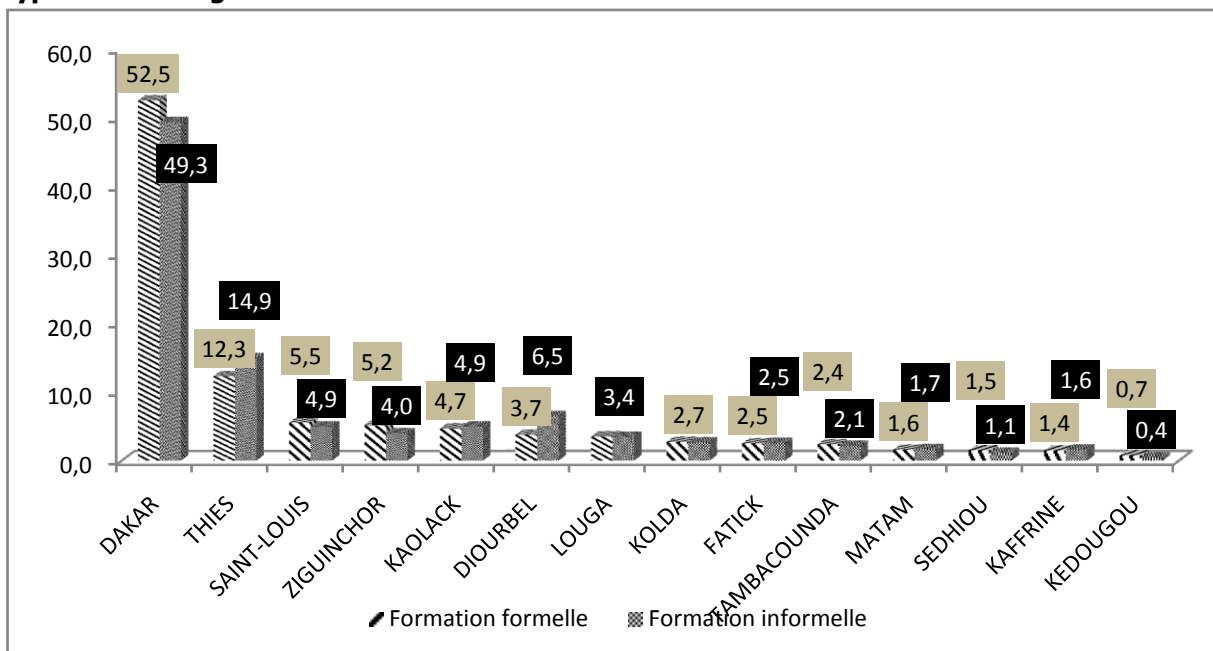
Tableau 3.13. : Répartition de la population des 6 ans et plus par type de formation professionnelle suivie selon le sexe, le milieu de résidence et le groupe d'âge

Rubriques	Formation formelle	Formation informelle	Formés
SEXE			
Masculin	58,5	71,1	63,4
Féminin	41,5	28,9	36,6
MILIEU DE RESIDENCE			
Urbain	79,0	74,1	77,1
Rural	21,0	25,9	22,9
GRANDS GROUPES D'ÂGES			
[6 - 14[17,3	7,1	13,3
[15 - 59[75,6	87,1	80,1
60 et plus	7,1	5,8	6,6

Source : ANSD. RGPHAE-2013

Les contributions régionales dans la catégorie des personnes ayant suivi une formation professionnelle indiquent, comme dans le cas des individus qui n'ont pas fait de formation, que Dakar regroupe plus de la moitié des effectifs (51,2% pour l'ensemble, 52,5% pour la formation formelle et 49,3% pour la formation informelle). Les régions de Thiès et Saint-Louis suivent avec respectivement 13,3% et 5,3% des personnes ayant suivi une formation professionnelle. Les plus faibles proportions d'individus ayant bénéficié d'une formation professionnelle sont enregistrées dans les régions de Matam, Kaffrine, Sédhiou et Kédougou avec respectivement 1,6%, 1,5%, 1,3% et 0,6%.

Graphique 3.16. : Répartition des individus ayant suivi une formation professionnelle par type selon la région



Source : ANSD. RGPHAE-2013

Conclusion

Facteurs déterminants pour le développement, l’alphabétisation, l’instruction et la scolarisation font partie des préoccupations et des priorités sur le plan international. Elles ont un rôle fonctionnel évident dans le contexte d’un monde en voie de globalisation dominée par l’économie de la connaissance. Le fait d’offrir une éducation équitable et de qualité pour tous pourrait générer de grandes retombées économiques.

Les résultats du RGPHAE ont permis d’avoir une base de données riche en informations sur l’état de l’alphabétisation et de la scolarisation au Sénégal.

Ces résultats révèlent qu’il reste encore des efforts à fournir pour l’atteinte de l’objectif 4 de Dakar des OMD, car seule 46% de la population d’au moins 10 ans (53,8% chez les hommes contre 37,7% chez les femmes) déclare savoir lire et écrire dans une langue quelconque et de l’OMD 2 relatif à l’éducation primaire pour tous, du fait que le taux de scolarisation de 80% est en dessous de la cible requise. Par ailleurs, le faible taux au moyen ne cadre pas avec l’orientation de la politique éducative de dix ans de scolarité obligatoire (primaire et moyen).